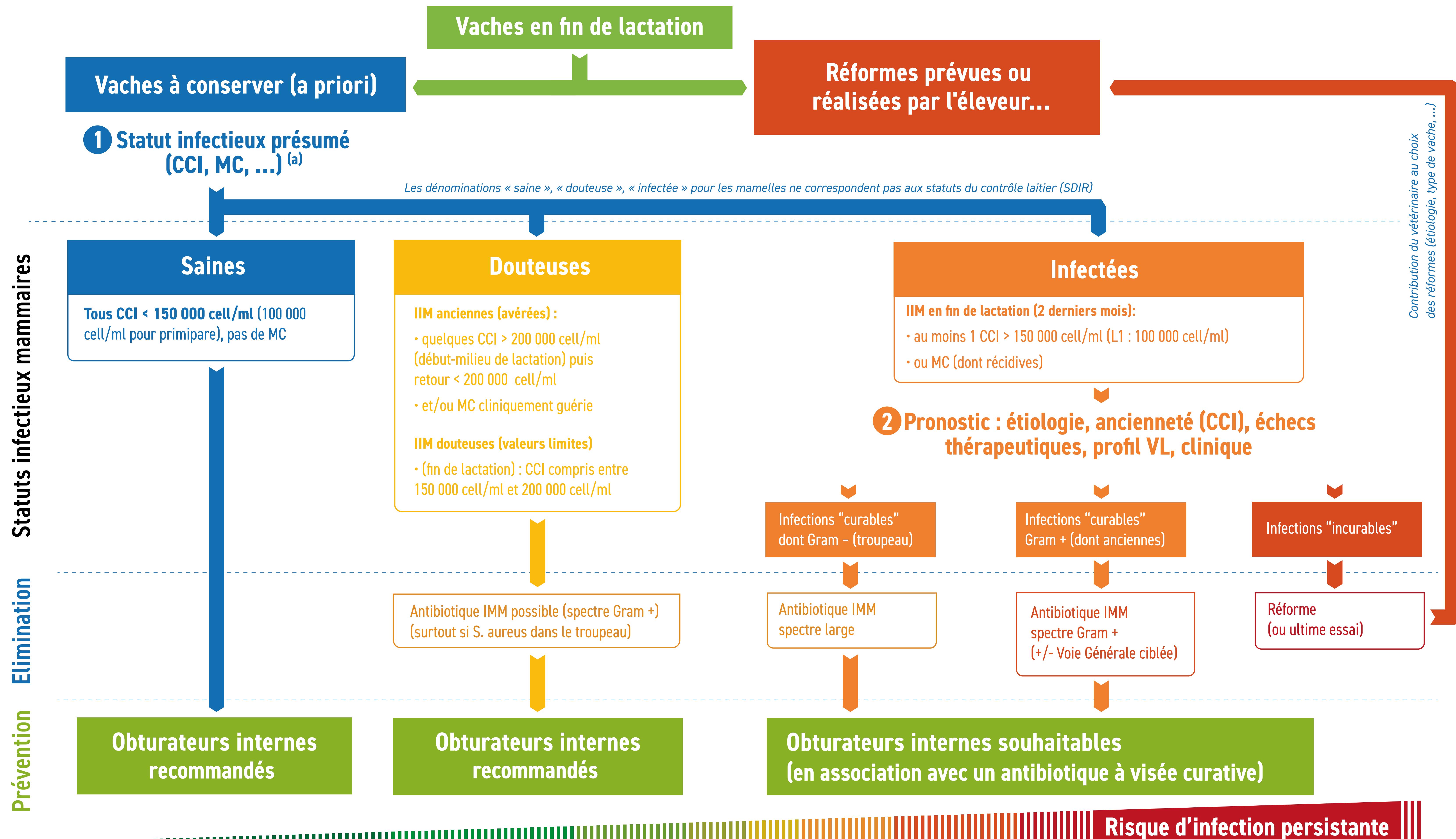


L'ANTIBIOTHÉRAPIE SÉLECTIVE ET DIFFÉRENCIÉE : ARBRE DÉCISIONNEL GÉNÉRAL

Le ciblage thérapeutique est fondé sur deux critères : ① le statut infectieux (présumé) des vaches et ② le pronostic thérapeutique.



Les critères (nombre de CCI) et les seuils proposés sont assez rigoureux afin d'augmenter la sensibilité de la détection des mammites subcliniques (dans le cas du traitement HL, l'impact négatif d'une non détection est supérieur à celui du traitement par excès d'une mamelle devenue saine).

(a) : Conductivité possible. **(b)** : Comptages cellulaires différents possibles. Seuil pouvant être abaissé pour primipares.

MC : mammites cliniques. **CCI** : comptages cellulaires individuels. **L1** : lactation 1 (primipares). **VL** : vache laitière.

IIM : infection intra-mammaire. **IMM** : intra-mammaire. **VG** : voie générale. **HL** : hors lactation.



En collaboration avec

